CABINET DE CONSEILS ASSOCIES MIDI-CENTRE
Société par actions simplifiée au capital de 183 000 euros
Siège social : 41, rue du Village d'Entreprises - Bâtiment 8 - 31670 LABEGE
427 280 441 RCS TOULOUSE

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 20 DECEMBRE 2024

LES SOUSSIGNES :

- **Monsieur Bernard GALY**, demeurant Le Pesquié 12850 ONET-LE-CHATEAU, titulaire de 2 040 actions,
- **La société HYPHALIA**, société civile au capital de 2 110 175 euros ayant son siège social 139 Le Pesquié 12850 ONET-LE-CHATEAU, immatriculée sous le numéro 938 531 407 RCS RODEZ, représentée par Monsieur Bernard GALY, titulaire de 3 960 actions,
- **La société NATIS CONSULT S.A.R.L**, société à responsabilité limitée au capital de 148 800 euros ayant son siège social 41, rue du Village d'Entreprises 31170 LABEGE, immatriculée sous le numéro 432 398 923 RCS TOULOUSE, représentée par Monsieur Patrick FEHR, titulaire de 3 059 actions,
- **La société LAENI CONSEILS**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 261 000 euros ayant son siège social 4 boulevard d'Estourmel 12000 RODEZ, immatriculée sous le numéro 879 280 527 RCS RODEZ, représentée par Monsieur Nicolas BARTHEZ, titulaire de 1 739 actions,
- **Monsieur Claude SERIO**, demeurant La Combe 12850 ONET-LE-CHATEAU, titulaire de 600 actions,
- **La société BGA**, société civile au capital de 343 248,68 euros ayant son siège social Chemin du Pesquié, route de Vabre 12850 ONET-LE-CHATEAU, immatriculée sous le numéro 497 764 910 RCS RODEZ, représentée par Monsieur Bernard GALY, titulaire de 600 actions,
- **Monsieur Patrick FEHR**, demeurant 4 Chemin du Causset – 31320 VIGOULET-AUZIL, titulaire d'1 action,
- **Monsieur Nicolas BARTHEZ**, demeurant 660 avenue Paul Blanc 12450 FLAVIN, titulaire d'1 action.

APRES AVOIR EXPOSE :

1° Qu'ils sont les seuls associés de la société CABINET DE CONSEILS ASSOCIES MIDI-CENTRE, société par action simplifiée au capital de 183 000 euros, ayant son siège social, 41 rue du Village d'Entreprises Bâtiment 8 – 31170 LABEGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 427 280 441 RCS TOULOUSE.

2° Que l'article 27 des statuts de la Société prévoit que les décisions collectives peuvent résulter d'un acte sous seing privé signé par tous les associés.

3° Que Monsieur Bernard GALY a informé les associés qu'il fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2024 et qu'en conséquence, il donne sa démission de ses fonctions de Président de la Société pour un effet au 31 décembre 2024.

Que, dans ce contexte, Monsieur Nicolas BARTHEZ a présenté aux associés sa candidature aux fonctions de Président de la Société, ce que les associés ont accepté.
Qu'en conséquence, il convient de constater la fin des fonctions de Président de Monsieur Bernard GALY à la date du 31 décembre 2024 et de nommer en remplacement un nouveau Président à compter du 1er janvier 2025.

ONT PRIS LES DECISION SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Les associés prennent acte de la démission de Monsieur Bernard GALY de ses fonctions de Président de la Société avec effet au 31 décembre 2024.

DEUXIEME DECISION

Par suite de la décision qui précède, les associés décident de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, pour une durée de six (6) ans à compter du 1er janvier 2025 expirant à l'issue de l'assemblée générale ou de la consultation des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2031 :

Monsieur Nicolas BARTHEZ
Né le 28 avril 1976 à MONTPELLIER
Demeurant 660 avenue Paul Blanc 12450 FLAVIN

Monsieur Nicolas BARTHEZ exercera ses fonctions conformément aux dispositions statutaires.
Le mandat de Président de Monsieur Nicolas BARTHEZ sera exercé à titre gratuit.

Monsieur Nicolas BARTHEZ déclare accepter les fonctions de Président qui lui sont confiées à compter du 1er janvier 2025 et n'être frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au Président à l'effet de signer tous actes et documents et procéder à toutes formalités requises et, plus généralement, à l'effet de faire le nécessaire pour l'accomplissement des décisions prises ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé électroniquement par :

- **M. Bernard GALY, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de représentant légal de la société BGA et de la société HYPHALIA ;**
- **M. Patrick FEHR, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de représentant légal de la société NATIS CONSULT S.A.R.L ;**
- **M. Claude SERIO ;**
- **M. Nicolas BARTHEZ, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de représentant légal de la société LAENI CONSEILS et de futur Président pour accepter ses fonctions.**

Les soussignés acceptent expressément qu'une signature électronique via UniverSign, lequel service est conforme au règlement eIDAS (UE) 910/2014, soit utilisée pour la signature du présent procès-verbal. Les soussignés reconnaissent avoir toutes les informations requises pour la signature électronique du présent procès-verbal et qu'ils ont signé le présent procès-verbal par voie électronique en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et renoncent par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou leur intention de conclure le présent procès-verbal.

M. Bernard GALY, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de représentant légal de la société BGA et de la société HYPHALIA Signé par Bernard Galy Le 20/12/24 ID: tx_MrvlJqrQ5bkP	**M. Patrick FEHR,** agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de représentant légal de la société NATIS CONSULT S.A.R.L Signé par Patrick Fehr Le 20/12/24 ID: tx_MrvlJqrQ5bkP jesignexpert.com
M. Claude SERIO Signé par Claude Serio Le 20/12/24 ID: tx_MrvlJqrQ5bkP	**M. Nicolas BARTHEZ,** agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de représentant légal de la société LAENI CONSEILS « *Bon pour acceptation des fonctions de Président de la Société au 1er janvier 2025* » Signé par Nicolas Barthez Le 20/12/24 ID: tx_MrvlJqrQ5bkP